

F&T CONSULTING SARL et SOLIDARITE POUR L'ENVIRONNEMENT, LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'EAU (SEDDE) s'unissent pour faire un état de lieu de l'environnement et de la biodiversité en Afrique depuis l'avènement de la COVID-19

En date du 27 février 2021, le Cabinet d'expertise juridique et technique F&T CONSULTING SARL et l'Association SEDDE ont co-organisé la toute première conférence en ligne sur une série de webinaires allant du 27 février 2021 au 27 mars 2021 sur le thème « **LA COVID-19 ET L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE** ».

Ce premier webinaire qui a duré Trois heures de temps a réuni des experts de haut niveau issus des Universités, de la Société Civile, des professions judiciaires et parajudiciaires ainsi que des étudiants.

Placée sous le thème « **Impact de COVID-19 sur la biodiversité et l'agriculture au Bénin** », cette conférence inaugurale a été l'occasion pour les intervenants et les participants d'échanger sur les conséquences de la COVID-19 sur l'environnement et de faire des recommandations fortes fondées sur les réalités africaines pour une meilleure gestion de cette crise sanitaire. A cet effet, plusieurs temps forts ont marqué l'évènement.

Dans un premier temps, la phase protocolaire marquée par les propos introductifs des panélistes. Il s'agit précisément des propos de démarrage et d'ouverture de séance du président du comité *ad hoc* de supervision des webinaires, **M. Sény SONKO**, environnementaliste, consultant sénior au Cabinet F&T CONSULTING SARL ; des mots de bienvenue de la modératrice de séance, **Mme Irène NGUELEWOU MATHO**, juriste, fondatrice et présidente de l'Association SEDDE-Cameroun, et du **Dr Arsène TCHAGNA TAKWI**, co-fondateur et principal Managing Partner du Cabinet F&T CONSULTING SARL.

Le deuxième temps fort a été conduit par **M. Apollinaire OUSSOU LIO**, géographe, naturaliste et fondateur de l'Association GRABE-Bénin sur le thème « Impact de la COVID-19 et la biodiversité et l'agriculture au Bénin ». Ce dernier a commencé sa communication en présentant sa vision de l'Africain et de la nature. A cet effet, il a soutenu que l'Afrique a hérité d'énormes ressources naturelles et culturelles qui ont une place incontournable dans la lutte contre la COVID-19. M. Apollinaire OUSSOU LIO a poursuivi son intervention en présentant plusieurs conséquences de la COVID-19 au Bénin. Au rang des conséquences positives, figuraient la réduction considérable de la pollution environnementale due au confinement, le développement de l'agriculture de proximité par les populations autochtones, l'identification et

la collecte de nouvelles essences de nature à renforcer le système immunitaire et soigner la COVID-19, la fabrication des savons artisanaux dans un contexte marqué par les critiques des firmes pharmaceutiques. La COVID-19 a par ailleurs mis la lumière sur les limites du développement durable tel que défini par la communauté internationale et a permis par ricochet aux africains de rentrer à l'école de leurs ancêtres.

Les conséquences négatives étaient multiples notamment la pollution environnementale par des masques, la baisse de la production agricole et des rendements, les difficultés pour les agriculteurs d'écouler leurs produits, la destruction de la relation homme-nature, l'augmentation du coût de certains produits locaux tels que le citron, l'exploitation illégale et abusive des forêts, la manipulation des masses avec la mise en avant de la médecine conventionnelle la mise en retrait de la médecine traditionnelle africaine.

L'interlocuteur a clôturé ses propos par des recommandations au travers desquelles il a invité les gouvernements africains, les acteurs du développement ainsi que les populations africaines à penser localement et à agir localement pour un changement global. Plusieurs actions ont été recommandées, à savoir :

- Identifier, collecter et mettre à la disposition des populations des plantes jugées aptes à prévenir la COVID-19 ;
- Travailler avec les groupes communautaires (femmes, jeunes) pour découvrir les plantes traditionnelles et les savons artisanaux destinés à lutter contre la pandémie ;
- Développer l'agriculture de proximité (création des jardins) ;
- Revoir les techniques ancestrales africaines jadis utilisées pour garantir la permanence du lien avec la nature et assurer le transfert intergénérationnel de ce savoir-faire.

A la suite de la communication de Mr OUSSOU LIO Apollinaire, la modératrice a procédé à la phase des questions réponses qui a connu un vif engouement.

Cette conférence inaugurale a été close à la satisfaction des parties prenantes par le résumé de la pensée du conférencier par le président du comité *ad hoc* : « **On ne peut pas avoir raison économiquement et écologiquement lorsqu'on a socio-culturellement tort** » ; ainsi que par l'annonce de la prochaine session de la série de webinaires qui aura lieu le 06 Mars 2021 par le même canal.

Yaoundé, le 27 février 2021

Mme Eliane TEKOU DONCHI,

*Rapporteure en chef de la première session de la série des webinaires,
Directrice des affaires sociales, culturelles et humanitaires de SEDDE*